

Français n'ont pas à eux seuls le monopole de ces misères; les Canadiens ont aussi leur part dans cette comédie. Titi, l'un des frères de Cozon, nous raconte la conversation suivante :

Je me trouvais dernièrement chez M. Ca... en compagnie de plusieurs personnes qui le visitaient ce jour-là. On fumait; on causait de choses plus ou moins intéressantes, de ces mille rien qui défraient la plupart des causeries de ces farceurs, lorsque la conversation vint à rouler sur l'industrie américaine et sur les prodiges merveilleux de cette industrie. La conversation était à M. Ca...

J'ai parcouru, disait-il, l'Amérique en tous sens, j'ai fouillé dans les profondeurs et les merveilles de cette industrie qui étonne la civilisation elle-même eh! bien, moi qui vous parle, j'ai vu là des moulins à couper des piastres de papier.—Des moulins à couper des piastres de papier, criâmes-nous, stupéfaits, ayant peine à maîtriser les spasmes d'un fou rire.

—Oui, répondit-il, d'un sang froid de glace, oui, des moulins à couper des piastres de papier.

Ici il se fit un profond silence; la stupefaction était à son comble. On remarquait sur les figures un étonnement général.—Enfin mon voisin, intrigué de cette bizarre assertion se décida à lui demander, avec un sérieux des plus comiques.—“ Ah! ça, demandait-il, vous allez me trouver peut-être indiscret, mais dites moi donc, que faisait-il de l'autre moitié.

Ici un rire général, fou, étourdissant, désopilant, éclata dans la salle et fit tressaillir les vitres dans leurs cadres de bois.

M. C.... le visage pourpre de colère répondit à mon voisin: “ Animal! butor! tu ne comprends donc pas que l'autre moitié servait pour une piastre et qu'avec ces moulins merveilleux, les Yankees réalisent des sommes énormes!!

—Ah! bon, exclama celui-ci, je n'y avait pas songé!

AUX CORRESPONDANTS.

A M. COTELLE, ex-sous-officier au quatrième régiment de Hussards.—Nous prenons occasion de votre lettre pour rassurer les français sur l'article paru dans notre dernier numéro, article intitulé “ ce n'est pas comme chez nous.” Nous n'avons pas voulu insulter la nation française et nous faisons remarquer ici que nous sommes pénétré de trop de respect et d'admiration pour notre mère-patrie pour nous permettre cette liberté.

Ce que nous avons dit, M. Cotelle, ne vous regarde pas du tout; nous avons voulu ridiculiser seulement ceux que nous avons connus et qui croyaient nous mystifier chez M. Faillon par leurs sorties excentriques.

Quand nous avons écrit que l'on se permettait chez lui certaines discussions religieuses, nous ne pensions pas exciter une réclamation générale contre nos paroles.... Nous n'avons pas dit que ces messieurs ne croyaient pas à l'existence de Dieu, nous avons seulement sous-entendu la manière dont ils veulent nous la faire comprendre. D'ailleurs que nous emporte qu'ils disent que Dieu existe ou n'existe pas.

HOTEL-DE-VILLE.

Présents : ? ? ? ? ? ? ? ?  
? ? ? ? ? ? ? ? ? ?

Lue une lettre de M. Cochon demandant qu'il lui soit permis, à toutes les fois qu'il sera présent à la séance de la corporation, de s'asseoir au bas du siège de Son Honneur le maire. M. Cochon ajoute que ça le consolera beaucoup de son élection *rentrée* comme maire.

Renvoyé au comité des basses cours.

Lue une lettre de M. Fabre, rédacteur en chef du *Canadien*, priant la corporation de s'adresser à M. Evanturel au sujet de la rédaction de son journal, vu que ce monsieur biflé en partie son premier Québec pour y faire entrer ses *idées lumineuses*.

Renvoyée au bureau de la chicane.

Lue une lettre de M. Cyrille Tessier, disant que la *Scie* a répandu un faux bruit en disant que s'il avait une bonne pratique—c'était parcequ'il était né après son père.

Renvoyée au comité de l'amour paternel.

Lue une lettre d'Edouard Balthazar avertissant la corporation qu'il n'élargira pas les portes de son étude, vu qu'il vient d'être nommé à un emploi public, en chancellerie.

Renvoyée au bureau des résolutions chancelantes.

Lue une lettre de M. Bouchard, rue Craig, demandant une faction de police à sa porte. Les acheteurs encombrèrent son magasin et volent les effets.

Renvoyée au comité des mauvaises marchandises.

Lue une lettre du *philosophe* Gros-père-in demandant la permission de publier un volume de poésie sur l'utilité des recommandages des bottes et des semelles de souliers.

Renvoyée au comité des mauvaises poésies.

Lue une lettre du docteur Lemieux...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....